

"Europe: Une alternative" dans Démocratie 62 (22 février 1962)

Légende: Le 22 février 1962, le périodique français Démocratie 62 analyse les causes de blocage des négociations relatives au Plan Fouchet et se penche sur les conditions d'une relance de l'Europe politique.

Source: Démocratie 62. 22.02.1962. Paris.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/"europe_une_alternative"_dans_democratie_62_22_fevrier_1962-fr-04b741ac-0fff-4bc7-

1/3

900e-38b040eba1b6.html

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

17/09/2012



Europe: Une alternative

Cette semaine, l'actualité c'est aussi l'entrevue De Gaulle-Adenauer. Après les conversations de Baden-Baden et la reprise des travaux de la commission Fouchet, on reparle de la construction d'une Europe politique. Philippe Farine fait le point.

Lundi 19 février, au quai d'Orsay, la Commission Fouchet, qui réunit les experts des six gouvernements membres de la communauté européenne, et qui tient son nom de son président Christian Fouchet, diplomate de profession — il est ambassadeur de France au Danemark, et gaulliste d'opinion il fut député R.P.F. — a repris ses travaux.

Elle est née il y a sept mois, au lendemain du sommet européen tenu à Bonn, le 18 juillet dernier. Les Six avaient alors décidé qu'une commission d'études serait chargée de leur présenter « des propositions tendant à donner aussitôt que possible un caractère statutaire à l'union de leurs peuples ». En clair, cela voulait dire qu'un traité devait être élaboré afin de « donner forme à la volonté d'union politique déjà implicite dans les traités qui ont institué les communautés européennes.

Fouchet... en panne

Au lendemain du 18 juillet, on pouvait penser que cela irait assez vite : les optimistes vous assuraient même qu'en janvier ou février 1962 on pourrait signer un traité qui compléterait ceux de Rome et de Paris. Ils se fondaient sur l'accord qui était intervenu à Bonn qui dessinait les grandes lignes de la future union et qui, pris au pied de la lettre, se situait dans la perspective des institutions existantes.

Les optimistes ont eu tort! Non seulement aucun texte n'est prêt, qui rallierait l'accord des six gouvernements, mais la manière dont se sont déroulées les délibérations de la commission ont été à l'origine d'un grave malaise entre les Six, ou plus exactement entre la France d'une part et ses cinq partenaires d'autre part.

Et c'est en raison de ce malaise, qui pouvait être la source d'une véritable crise de confiance que le vendredi 17 février, De Gaulle, malgré ses préoccupations algériennes, prenait le chemin de Baden-Baden pour rencontrer Adenauer. Les inquiétudes de celui-ci sur les orientations de la politique européenne de la France étaient à l'origine de ce sommet franco-allemand. Le chancelier qui a tout joué sur la coopération entre Paris et Bonn dans les affaires européennes, en était arrivé à se demander s'il n'avait pas été trompé. Il avait besoin de voir clair dans les intentions françaises, mais il entendait aussi réaffirmer les siennes, afin qu'il n'y ait de part et d'autre aucun malentendu.

Un style démodé

Pourquoi ce malaise ? Pourquoi ces risques de crise ?

En raison tout d'abord des propositions françaises formulées devant la commission d'experts, et connues sous le nom de « Plan Fouchet », et surtout en raison du discours prononcé le 5 février par le général De Gaulle.

A travers le plan Fouchet se dessinait, en effet, une conception de l'Europe politique qui tournait le dos à tout ce qui avait été réalisé en matière de construction européenne. Non seulement il n'était fait aucune référence aux communautés existantes (C.E.C.A., Euratom, Marché commun) sinon pour les mettre en tutelle et pour les réduire à un simple rôle d'exécutants techniques, mais toute l'architecture de la future union était conçue dans le plus pur style intergouvernemental... Un vieux style, fort démodé! ... En fait, il ne s'agissait plus de produire en termes institutionnels « la volonté d'union politique implicite dans les traités instituant les communautés européennes » (selon les termes de la déclaration de Bonn) mais, tout en usant des mêmes mots, de revenir à cette très très vieille chose qui s'appelait une bonne alliance entre Etats souverains.

2 / 3 17/09/2012



Quant au discours du 5 février, il avait été lu avec attention dans l'ensemble des chancelleries occidentales. On y avait, certes, relevé l'étonnante affirmation selon laquelle les négociateurs du Traité de Rome avaient « oublié » le problème agricole (alors que tout un titre du traité y est consacré…). Mais l'on s'était surtout inquiété du jugement de condamnation porté sur l'intégration qui signifierait effacement des nations. Et ceci, surtout à Bonn, où toute la politique étrangère de l'Allemagne fédérale est, au contraire, fondée, non seulement sur l'acceptation, mais sur la recherche de l'intégration tant au sein de la communauté européenne, que la communauté atlantique.

Pas de langage commun

L'entrevue de Baden-Baden a-t-elle permis de redresser la barre et trouver un langage commun ? Selon les plus pures traditions diplomatiques, tous les participants ont fait part de leur satisfaction, tout en laissant les conclusions de l'entretien dans un clair-obscur non moins traditionnel.

A vrai dire, il ne semble pas que le chancelier ait pu rallier le général à ses vues communautaires, pas plus que De Gaulle n'a convaincu Adenauer que c'était sur la seule souveraineté des Etats que pouvait être fondée la construction européenne. Là-dessus il n'y a guère de concessions possibles, et si l'on y faisait quelque jour allusion, il ne faudrait pas y croire : il faudrait chez l'un ou chez l'autre une véritable « conversion » que rien ne permet d'envisager.

Alors ? Un coup pour rien ? ... Non ! Une phrase dans le communiqué réaffirme les décisions du 18 juillet. Plus, elle déclare que « eu égard au danger qui menace le monde libre, la mise au point de l'organisation prévue doit être poursuivie d'une façon accélérée ». C'est peu dira-t-on... et l'on aura raison. Cela peut cependant avoir un sens positif : un retour à l'esprit du 18 juillet signifie en effet qu'il ne sera touché en rien à la vie et au développement des communautés existantes.

Ceci est essentiel : ce sont en effet ces communautés qui constituent le corps et la chair de l'Europe en train de se faire. Et c'est l'esprit communautaire qui en constitue l'âme. Y toucher serait remettre en question tout le « processus » d'unification européenne. C'est là-dessus qu'il faut être intransigeant. Toute construction politique qui remettrait en question de quelque manière que ce soit les trois communautés, ne serait qu'un faux semblant, une escroquerie. Elle devrait être dénoncée comme telle et combattue par tous les moyens.

La voie communautaire

Quant aux travaux de la commission Fouchet, il ne faut pas en attendre des miracles. Rien de bien dynamique ne peut en sortir dans les circonstances présentes. Ce qui est primordial, c'est que ne soit point fermé le chemin communautaire. Si par suite de l'obstination idéologique de nos princes du moment, on ne peut s'y engager, l'essentiel est de le maintenir ouvert.

Car, en fait il n'y a qu'une alternative — ou bien ce qu'on appelle abusivement l'Europe des Patries et qui n'est que l'alliance des Etats (une alliance dont on connaît des siècles les limites et l'incapacité qu'elle a de créer une situation inaccessible) — ou bien l'Europe communautaire, fondée sur la fusion des intérêts et des destins, qui seule pourra faire de nos pays d'Europe, non pas une association momentanée d'Etats, mais « une » unité politico-économique : le troisième grand.

Maintenir ouverte la voie communautaire, tel doit être aujourd'hui le choix réaliste d'un militant européen.

3/3

Philippe Farine.

17/09/2012